



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Lois

Question écrite n° 75191

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, de lui donner des indications sur la date de publication du décret prévu à l'article 6-II de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004, dite loi de confiance dans l'économie numérique.

Texte de la réponse

Le décret d'application de l'article 6, II, de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique doit être prochainement signé par le Premier ministre et contresigné par les ministres chargés de son exécution. Sauf circonstance nouvelle de droit ou de fait, il devrait être publié au Journal officiel de la République française avant la fin de l'année 2010.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75191

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3567

Réponse publiée le : 28 septembre 2010, page 10626